

Relation clientèle :Tél. 05 55 58 43 03 - Fax : 05 55 30 63 08
documentation@norisko.com**BON DE COMMANDE DE PRODUITS DOCUMENTAIRES****Réf commande :****Adresse de livraison**Destinataire : M
Société :
Service :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél. Fax
Courriel :**Adresse de facturation**Destinataire : M
Société :
Service :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél. Fax
N° SIRET : Code APE :

Produit	Quantité	PU HT	Montant
BROCHURE Code du travail avant / après mai 2008 : IV ^E partie – santé et sécurité au travail 544 pages, format 21x29,7 cm		59,00	
PACK DE 5 EXEMPLAIRES Code du travail avant / après mai 2008 : IV ^E partie – santé et sécurité au travail (544 pages, format 21x29,7 cm)		230,00	
BROCHURE SPECIALE CSPS – EU/EE Code du travail avant / après mai 2008 : IV ^E partie – santé et sécurité au travail (LES TEXTES DE REFERENCE CSPS – EE/EU INCLUS) (592 pages, format 21x29,7 cm)		59,00	
PACK DE 5 EXEMPLAIRES BROCHURE SPECIALE CSPS – EU/EE Code du travail avant / après mai 2008 : IV ^E partie – santé et sécurité au travail (LES TEXTES DE REFERENCE CSPS – EE/EU INCLUS) (592 pages, format 21x29,7 cm)		230,00	
		TOTAL HT	
		TVA 5,5 %	
		TOTAL TTC	

A : le :

Signature :

**Bon de commande à renvoyer
accompagné du règlement à :**NORISKO SA
Département Documentation
BP 308
87008 Limoges cedex 1

CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE PUBLICATION

I. Généralités.

Les présentes conditions sont réputées régir toute commande d'affiches, brochures et autres produits de documentation ou d'information diffusés par NORISKO, et sont systématiquement incluses à tout bon de commande.

II. Commandes.

Seules les commandes écrites sont prises en considération. Toute commande téléphonique doit être confirmée par un bon de commande, une télécopie. Outre l'adresse d'expédition, le bon de commande doit préciser le nom du destinataire de la marchandise.

III. Abonnements (bulletin, mises à jour).

Tout abonnement souscrit en cours d'année est réputé avoir débuté le 1er janvier de l'année en cours et entraîne l'application du tarif annuel.

Il ne sera pas renouvelé par tacite reconduction et devra faire l'objet d'une nouvelle commande l'année suivante.

IV. Livraison.

Les commandes sont honorées en fonction des disponibilités.

Les photographies et dessins d'articles figurant dans le catalogue édité par nous, ne sont pas contractuels. Nous nous réservons la possibilité, dans le souci d'améliorer nos produits, d'en modifier les caractéristiques ou de les retirer de la vente, sans notification préalable. Les dimensions sont données à titre indicatif.

Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif et sans engagement. Un retard ne saurait justifier l'annulation de la commande, ni donner lieu à des indemnités ou pénalités.

V. Expédition.

Nos marchandises sont expédiées par poste ou par transporteur selon l'importance de l'expédition. La livraison est réputée effectuée dès la prise en charge du matériel par le transporteur au départ de nos magasins, ce qui a pour conséquence que les marchandises voyagent aux risques et périls du client.

VI. Réclamation.

Toute réclamation concernant les quantités doit nous parvenir au plus tard dans les cinq jours suivant la réception de la marchandise. En ce qui concerne la qualité, notre responsabilité est limitée à la réparation ou au remplacement des articles que nous aurons reconnus défectueux, et dont la cause ne trouverait pas son origine dans un problème d'acheminement.

Au cas où le destinataire de la marchandise ne serait pas nommément indiqué sur le bon de commande, aucune réclamation relative à la livraison ne pourra être prise en considération et la facture émise restera due.

NORISKO ne peut être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation des renseignements contenus dans les publications.

VII. Facturation et conditions de règlement.

La facturation est établie sur la base des prix en vigueur à la date de réception de la commande. Les prix sont établis hors taxes, TVA en sus selon les dispositions fiscales en vigueur. La fixation des prix s'effectue conformément au tarif en vigueur que NORISKO tient à disposition de ses clients.

Pour les envois hors métropole (DOM-TOM, étranger...), les frais de port sont facturés en sus, quelque soit le produit vendu.

Le règlement s'effectue comptant à réception de facture.

En cas de non-paiement ou de résolution du contrat, NORISKO pourra de surcroît réclamer au client, à titre de clause pénale, une indemnité correspondant à 10% de ce solde.

Conformément aux dispositions des alinéas 2 et 3 de l'article 33 modifié de l'ordonnance du 1er décembre 1986, des pénalités seront appliquées au montant hors taxes de la facture dans le cas où le paiement ne sera pas intervenu dans le délai de règlement fixé par les présentes conditions générales. Ces pénalités de retard sont de une fois et demie le taux de l'intérêt légal. Elles commenceront à courir, sans mise en demeure préalable du débiteur, dès l'expiration du délai de règlement prévu dans les conditions générales.

Si un délai de règlement plus long que celui prévu aux présentes conditions générales a été convenu en échange de contreparties réelles, ces mêmes pénalités s'appliqueront, sans mise en demeure préalable du débiteur, dès le lendemain du jour mentionné comme date de règlement sur la facture dès lors que le règlement ne sera pas intervenu à cette date.

VIII. Clause de réserve de propriété.

Le transfert de propriété au profit du client ne s'effectuera qu'après complet paiement du prix.

IX. Attribution de juridiction.

En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de Limoges est le seul compétent.